

## Le Grand cormoran(*Phalacrocorax carbo*)

Le Grand cormoran est un oiseau de taille moyenne supérieure de 80 cm à 1m, d'une envergure de 1,30m à 1,60m et d'un poids de 2 à 3,5 kg. Chez les adultes, le plumage est noir avec des reflets bleuté et vert-bronze. La queue en forme de palette est noire. Des plumes blanches apparaissent sur le haut des cuisses en période nuptiale, elles ornent également de manière discrète une partie de la tête plus ou moins prononcée chez certains individus. L'oeil présente une remarquable couleur turquoise.

Le Grand cormoran est un oiseau d'eau que la croyance populaire a souvent qualifié d'espèce marine. Même si une grande partie de sa distribution couvre une part importante des littoraux de l'Europe du Nord et de la France, on retrouve cette espèce plus largement répartie sur tous les grands ensembles aquatiques, lagunes, eaux douces stagnantes, eaux stagnantes saumâtres et salées, eaux courantes des fleuves et rivières.

Pourtant, ce ne fut pas toujours le cas au cours du siècle passé. En effet les effectifs de l'espèce ont fluctué. Elle a failli s'éteindre dans la première moitié du XXème siècle suite aux persécution subies par l'homme comme par exemple en Hollande où dans les années 60 on ne comptait plus qu'une colonie de nidification. En France, la première nidification à l'intérieur des terres est noté en 1981 au lac de Granlieu(Loire-Atlantique) et depuis l'espèce a étendue son aire de nidification sur d'autres régions, la zone la plus proche du Limousin se situant en Brenne. Grâce à la loi sur la protection de la nature de 1976 l'espèce a pu reconstituer ses effectifs. Toutefois, après une protection stricte et l'inscription à l'annexe 1 de la directive européenne 'oiseaux' jusqu'en 1997, le Grand cormoran n'est plus aujourd'hui, qu'une espèce partiellement protégée. En effet, dans des conditions déterminées par arrêté, on peut après autorisation des autorités compétentes procéder aux tirs d'individus. Après environ 10 ans de mise en place, il apparaît que cette méthode soit en partie inopérante dans la limitation des populations de Cormoran ; d'une part parce qu'elle sélectionne les oiseaux les plus craintifs donc aptes à terme à engendrer des individus encore plus difficiles à atteindre, d'autre part parce qu'elle favorise l'éclatement des colonies sur des territoires plus vastes. De cette dispersion, se forment des groupuscules de quelques dizaines d'individus enclins à exploiter des micro milieux jadis délaissés(petites piscicultures). L'idéal quoique peu réaliste serait de limiter en eaux closes la biomasse des proies de l'oiseau que la pratique de la pêche de loisir a largement contribué à développer.

On reproche au Grand cormoran sa consommation de poissons. Elle représente 95 % de son régime alimentaire, le reste étant constitué d'invertébrés aquatiques. Les études spécialisées sur l'espèce ont montré que le régime alimentaire de l'oiseau était relativement varié. Les espèces de poissons principalement prélevées figurent parmi les poissons sociaux, se déplaçant en bancs et dont le nombre crée un fort stimulus de prédation chez l'oiseau pour lequel l'accès aux proies est d'un moindre coût énergétique. Ainsi aura-t-il tendance à se concentrer sur les espèces de poissons fourrage, Gardon(*Rutilus rutilus*), Rotengle(*Scardinius erythrophthalmus*), Brème(*Abramis brama*) etc.. ou bien les espèces introduites dont il est difficile de maîtriser l'évolution comme le Poisson chat commun(*Ameiurus melas*).

Une somme d'études sur l'espèce et son impact écologique a été menée en France et en Europe tant sur les eaux continentales que littorales, la communauté scientifique s'accorde à reconnaître que le Grand cormoran consomme entre 200 et 600g de poisson par jour en fonction des périodes de l'année(reproduction, hivernage, migration) au cours desquelles les dépenses énergétiques ne sont pas de même nature. Certains auteurs ont révélé l'impossibilité de mettre en évidence l'effet de l'impact du Grand cormoran sur ses espèces proies. La raison invoquée serait dans la dynamique propre des populations de poissons qui conduirait à un équilibre des effectifs par des effets de densité(diminution de la compétition entre poissons, survie accrue des individus non capturés, ...).

Au cours du XXème siècle, la population de l'espèce a nettement progressé mais aujourd'hui l'on assiste à un ralentissement tant chez les nicheurs que chez les hivernants. Il est toutefois indéniable que le Grand cormoran entre en concurrence avec l'homme sur ses activités de pisciculture. Des études plus poussées sur les pertes économiques liées à la prédation exercée

par l'espèce seraient nécessaires pour trouver les solutions adéquates et ainsi éviter de traiter les éventuels problèmes avec trop d'affect. Il convient de ne pas oublier que le Grand cormoran était un oiseau peu commun voire rare en France au milieu du siècle dernier, considéré alors en voie d'extinction par les ornithologues.